

Réf: Dossier 393334

Avis de constitution

SOCIETE « ACHAT EXPRESS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI, Lot 1257,
Ilot 131

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACHAT EXPRESS »

Objet : La société a pour objet en cote d'ivoire :

- Service d'achat;
- Import-export;
- Commerce générale;
- Intermédiation commerciale.

Et pour réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilités de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI, Lot 1257,
Ilot 131

Dirigeant(s) M KEITA MOHAMED LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02996 du 18/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17288/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

